

ACTION URGENTE

DEUX MILITANTS CHINOIS DES DROITS DU TRAVAIL MAINTENUS EN DETENTION

Le militant des droits du travail He Xiaobo a été remis en liberté le 7 avril, mais deux autres militants – Zeng Feiyang et Meng Han – sont maintenus en détention et ce, uniquement en raison de leurs activités légitimes de défense des droits des travailleurs dans la province du Guangdong. La libération soudaine de He Xiaobo semble indiquer que nos actions ont un impact, mais il est nécessaire de continuer d'envoyer des appels en faveur des deux militants qui sont toujours détenus.

Zeng Feiyang, qui est le directeur du Centre des travailleurs de Panyu et l'un des dirigeants syndicaux les plus influents de la région, et le militant **Meng Han** sont détenus depuis décembre 2015. Ils ont été arrêtés officiellement pour avoir « rassemblé une foule afin de troubler l'ordre social » le 10 janvier. Le militant **He Xiaobo** a été remis en liberté le 7 avril, et **Tang Jian** et **Zhu Xiaomei** ont été relâchés début février.

Zeng Feiyang et Meng Han sont détenus au centre de détention n° 1 de la ville de Guangzhou. Zeng Feiyang n'a pas pu communiquer avec son avocat depuis son placement en détention. Meng Han n'a pu avoir accès aux services d'un avocat que de façon sporadique.

Leur arrestation et leur détention s'inscrivent dans le cadre d'une répression coordonnée visant le mouvement de défense des droits des travailleurs dans la province du Guangdong, alors que les tensions sociales s'accroissent dans la région. Trente-trois autres militants ont été interrogés dans le cadre de cette répression, puis relâchés. Les médias officiels semblent mener une campagne de dénigrement contre les militants. Plusieurs les accusent d'inciter les travailleurs à entrer en grève et d'accepter des fonds d'organisations étrangères.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en chinois, en anglais ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à libérer Zeng Feiyang et Meng Han immédiatement et sans condition ;
- priez-les d'autoriser ces personnes, en attendant leur libération, à communiquer librement et régulièrement avec leurs familles et leurs avocats, et de veiller à ce qu'elles ne soient pas soumises à des actes de torture ou à d'autres mauvais traitements.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 24 MAI 2016 À :

Procureur général du parquet populaire
de la province du Guangdong :

Guangdong Provincial People's
Procuratorate
Huaqianglu, Tianhequ,
Guangzhou, Guangdong Province
Chine

Tél. : +86 20 8711 8999 (en chinois
uniquement)

**Formule d'appel : Dear Procurator
General, / Monsieur le Procureur
général,**

Directeur du Centre national des droits
humains

Li Chunsheng
Guangdong Provincial Public Security
Department
No. 97 Huanghualu
Guangzhou City, Guangdong Province
Chine

Courriel : xf@gdga.gov.cn,
info@gdga.gov.cn

**Formule d'appel : Dear Director, /
Monsieur,**

Copies à :

Premier ministre

Li Keqiang Guojia Zongli
The State Council General Office
2 Fuyoujie, Xichengqu,
Beijingshi 100017,
Chine

Fax : +86 10 65961109 (via le ministère
des Affaires étrangères)

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Chine dans votre pays. (adresse/s à compléter) :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la quatrième mise à jour de l'AU 281/15. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa17/3435/2016/fr/>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

DEUX MILITANTS CHINOIS DES DROITS DU TRAVAIL MAINTENUS EN DETENTION

COMPLÉMENT D'INFORMATION

La province industrielle du Guangdong, située dans le sud-est de la Chine, est surnommée « l'usine du monde », en raison des très nombreuses usines qui y sont implantées et qui constituent les chaînes d'approvisionnement des principales industries mondiales comprenant le textile, l'électronique, les biens de consommation et les jouets.

Ces dernières années, la Chine a promulgué une loi et des réglementations visant à protéger les droits des travailleurs, mais elles ne sont guère appliquées. Les syndicats indépendants sont interdits et la Fédération nationale des syndicats chinois (FNSC) est la seule organisation autorisée à représenter les travailleurs en Chine. Les syndicats affiliés à la FNSC au niveau de l'entreprise sont souvent contrôlés par la direction des usines, ce qui leur laisse peu de marge de manœuvre pour protéger les intérêts des travailleurs.

Ces dernières décennies, de nombreuses ONG défendant les droits du travail ont été fondées dans le but d'aider les travailleurs à protéger leurs droits. Le dirigeant syndical Zeng Feiyang, actuellement en détention, a fondé son ONG en 1998. Si les ONG qui défendent les droits du travail subissent parfois le harcèlement des autorités et se heurtent à une certaine résistance des usines locales, elles sont dans une large mesure tolérées, voire encouragées, par les gouvernements locaux et provinciaux, qui reconnaissent leur capacité à consolider la stabilité sociale en aidant les travailleurs grâce à des formations en droit, à des actions en justice, à des aides pour les accidents du travail, et en fournissant des services sociaux.

Cependant, depuis au moins un an, les défenseurs du droit du travail sont en butte à un harcèlement croissant, et même à des menaces et agressions physiques, sur fond de ralentissement économique de la Chine et de délocalisation de nombreuses usines, qui quittent la province du Guangdong en raison des coûts plus élevés. China Labour Bulletin, un groupe de défenseurs basé à Hong Kong, a enregistré 301 grèves en Chine en novembre 2015, un chiffre record. Au total, 56 grèves ont eu lieu dans la province du Guangdong, soit plus du double du nombre de grèves organisées dans les autres provinces.

La répression qui vise les ONG défendant les droits des travailleurs fait suite à une répression sans précédent menée depuis l'été 2015 contre les avocats et les militants, dans le cadre de laquelle plus de 250 personnes ont été prises pour cible, dont 18 ont été arrêtées officiellement.

Noms : Zeng Feiyang (h), Meng Han (h), Zhu Xiaomei (f), He Xiaobo (h), Tang Jian (h),
Hommes et femmes

Action complémentaire sur l'AU 281/15, ASA 17/3810/2016, 12 avril 2016